

Bruxelles, le 14 juin 2024
(OR. fr)

10804/24
OJ CONS 35
ENV 597
CLIMA 234

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)
ECCL, Luxembourg
17 juin 2024 (9:30)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

10903/24

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- | | | | |
|----|---|---|---------------------------|
| 3. | Règlement relatif à la restauration de la nature
<i>Adoption de l'acte législatif</i> |   | 11236/24
PE-CONS 74/23 |
| 4. | Directive modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets
<i>Orientation générale</i> |   | 10820/24 |
| 5. | Directive relative à la justification et à la communication des allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)
<i>Orientation générale</i> |   | 10940/24 + ADD 1 |
| 6. | Directive sur la surveillance des sols
<i>Orientation générale</i> |   | 10910/24 + ADD 1 |

Activités non législatives

7. Conclusions sur le 8^{ème} programme d'action pour l'environnement
Approbation [2] 11003/24
8. Communication sur l'objectif de l'Union européenne en matière de climat pour 2040
Débat d'orientation [2] 10402/24
9. Communication sur la gestion des risques climatiques
Echange de vues [2] 10404/24

Divers

10. a) Propositions législatives en cours d'examen (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) [1][2]
- i) Règlement relatif à la prévention des pertes de granulés plastiques en vue de réduire la pollution par les microplastiques 10941/24
- ii) Règlement relatif aux exigences en matière de circularité applicables à la conception des véhicules et à la gestion des véhicules hors d'usage 11019/24
Informations communiquées par la présidence
- b) Compte rendu d'une réunion internationale ayant eu lieu récemment
- Quatrième session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-4) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin (Ottawa, Canada, 23-29 avril 2024)
Informations communiquées par la présidence et la Commission [2] 10991/24
- c) Modalités et conditions des enchères 2024 du Fonds pour l'innovation en ce qui concerne la production d'hydrogène renouvelable d'origine non biologique (deuxième série d'enchères H2) 11103/24
Informations communiquées par les délégations polonaise, tchèque et hongroise

- d) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la Hongrie

-
- ❶ Première lecture
- ❷ Sur la base d'une proposition de la Commission
- ❸ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
-